

# **Scandaleuse collusion entre la magistrature lilloise et l'oligarchie mondialiste locale !**

## **Synthèse nationale condamnée à verser 1 000 € à la municipalité liberticide UMP de Marcq-en-Barœul !**

■ Synthèse nationale avait décidé d'organiser, le dimanche 28 avril, dans l'agglomération lilloise une journée régionale comparable à celles qui se tiennent chaque année à Paris au mois de novembre depuis 6 ans. A cet effet, une salle avait été retenue en bonne et due forme auprès de la Mairie de Marcq-en-Barœul.

■ Trois jours avant l'événement le maire UMP de la commune, M. Bernard Gérard, retire la salle prétextant que la tenue de notre réunion risquait « de troubler l'ordre public » et que les intervenants programmés (MM. Abed, Ayoub, Baland, Darchicourt, Dewinter, Hélie, Joly, Pécharman, Raffard de Brienne, Spieler) seraient des « gens douteux » (propos rapportés dans la presse locale). En réalité M. Bernard Gérard est un trouillard qui a cédé devant les appels à une hypothétique contremanifestation émanant de l'officine SOS-Racisme, appels émaillés de quelques menaces téléphoniques. Ce n'est pas le courage qui caractérise ce triste sire. Avec une telle droite, on comprend mieux pourquoi la gauche est au pouvoir...

■ Aussitôt l'annonce du retrait de la salle, Synthèse nationale a déposé un référé liberté devant la Tribunal de Lille. Alors que tout laissait à penser que la « justice » allait nous donner raison, vendredi 26 avril nous apprenons que nous étions déboutés ; et, plus encore, que nous sommes condamnés à verser 1 000 € à la commune de Marcq-en-Barœul ! On nage dans le surréalisme.

**Il est interdit, dit-on, de commenter une décision de justice.  
Nous nous contentons donc d'exposer les faits...**

Cette lamentable affaire prouve, une fois de plus, la collusion entre la magistrature pourrie et l'oligarchie mondialiste qui n'a qu'une seule préoccupation : museler la résistance nationaliste et populaire. Quel respect peut-on avoir pour une justice qui réprimande les patriotes et qui laisse la racaille d'importation faire sa loi sur notre sol ? Quel estime peut-on avoir pour une magistrature dont le principal syndicat, l'odieux syndicat de la magistrature, se conduit en véritable gang de dénonciateurs ?

Oui, il est plus que temps de remettre de l'ordre dans cette justice complice de l'anti-France.

**Il est interdit, dit-on, de solliciter des dons pour régler une condamnation... Dont acte.**

Mais Synthèse nationale n'entend pas en rester là. Deux initiatives d'envergures vont être prises :

- le lancement d'une campagne pour la dissolution du Syndicat de la magistrature et, afin d'éviter les collusions malle-saines, pour que soit déclarée incompatible l'appartenance à la magistrature et à la maçonnerie.
- une campagne d'information dans toute la 9<sup>e</sup> circonscription du Nord (celle où il est encore élu) sur la vraie nature du député maire Bernard Gérard. On va bien rigoler...

Pour cela, nous avons besoin de votre aide à tous. Ces campagnes risquent de coûter plus que 1 000 €

**Une dernière chose** : dimanche 28 avril, notre réunion s'est tenue, sans incident aucun, malgré toutes les manœuvres des petits larbins locaux de l'hyper-classe apatride. Ce fut un énorme succès. Plus de 150 participants. Dans le Nord comme ailleurs, la Résistance nationaliste est en marche !

### **BULLETIN REPONSE :**

Nom

Prénom

Adresse

Ville et code postal

Afin d'aider le lancement des deux campagnes de Synthèse nationale, je verse la somme de €

Chèque à l'ordre de Synthèse nationale à retourner à : **Synthèse nationale 116, rue de Charenton 75012 Paris**

***Cette souscription n'est pas destinée à couvrir la condamnation de Synthèse nationale***